



Fiche de profil de poste

ANIMATEUR REGIONAL DE LA FORMATION DES COORDINATEURS DE MAISONS DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLES ET DE COMMUNAUTES PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTE BRETONNES

Programme : PACTE (programme d'amélioration continue du travail en équipe)

Contexte

L'ARS de Bretagne, les URPS, GECO Lib' et ESSORT pilotent un programme de formation et d'appui pour les coordonnateurs de MSP et de CPTS.

Ce programme, dont la mise en œuvre opérationnelle est confiée à ESSORT (fédération bretonne de l'exercice coordonné), comprendra, la première année, 3 séminaires de 2 jours pendant lesquels les participants, guidés par les animateurs régionaux, développeront leur capacité à animer le travail collaboratif au sein de leur collectif, à conduire des projets, à mettre en œuvre des démarches qualité et collaborer avec d'autres acteurs sur le territoire.

Pour cela, différentes activités leur seront proposées : partage d'expériences, résolution de problèmes, mise en situation, appropriation d'outils et de méthodes. De plus, ils disposeront de ressources mises en ligne sur une plateforme dédiée, gérée par l'EHESP : e-learning, fiches didactiques, outils, référentiels....

Les objectifs :

- Soutenir l'émergence de la fonction de coordinateurs pour l'animation-management de ces équipes de soins primaires, en appui aux leaders et aux professionnels,
- Favoriser les pratiques pluri-professionnelles et l'amélioration du service rendu aux patients et à la population.

Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une initiative nationale pilotée par le ministère de la santé dans à travers un large partenariat, notamment avec AVEC Santé (anciennement Fédération des Maisons et Pôles de santé pluri-professionnels) et la HAS, et mis en œuvre par l'EHESP. Ainsi, les animateurs régionaux bénéficient d'une formation et d'un accompagnement organisés par l'EHESP, lors de séminaires nationaux.

Ce programme complète les autres initiatives prises par l'ARS et ses partenaires du comité de pilotage (URPS, GECO Lib') pour soutenir l'émergence et la structuration des équipes de soins primaires (facilitations, échanges d'informations...).

Missions

Les animateurs régionaux seront chargés de :

- Préparer, en lien avec les référents d'ESSORT et de GECOLIB', la construction du programme des séminaires régionaux qui sera validé par les membres du comité de pilotage ;
- Animer les séminaires régionaux et suivre les travaux des coordonnateurs entre les séminaires,
- Contribuer à la conception de ce programme au niveau national, sur la base des retours d'expérience en région.

Profil recherché

En région Bretagne, 2 animateurs régionaux seront recrutés parmi les candidats qui postuleront.

Les candidats doivent présenter :

- Une expérience significative en tant qu'animateur d'une démarche pluri-professionnelle ;
- Des compétences en termes de gestion de projet et conduite d'actions de santé publique ;
- Un excellent relationnel ;
- Une bonne connaissance du milieu professionnel et institutionnel dans le champ de soins primaires et des systèmes d'information ;
- Une maîtrise des suites bureautiques, d'internet et des outils du web 2.0.

Les modalités de la mission :

Les animateurs régionaux bénéficieront la première année :

- D'une formation nationale, avec le 1^{er} séminaire organisé les 26, 27 et 28 mars 2020 à Paris, qui sera l'occasion de consolider le programme et de partager les expériences ;
- De l'accès à des ressources spécifiques pour préparer et animer les séminaires régionaux (management, dynamique d'équipe, santé publique...);
- D'un appui personnalisé.

Les animateurs régionaux doivent envisager environ 16,5 jours de travail par an répartis comme suit :

- Participation aux séminaires nationaux de formation avec les autres formateurs relais : 6 jours
- Animation des séminaires en région : 6 jours
- Préparation et suivi des séminaires + coordination avec les acteurs régionaux (COPIL) : 4,5 jours

L'organisation

Les animateurs régionaux auront une grande autonomie dans la conduite de leur mission. Ils assureront auprès des membres du COPIL, en lien avec les référents d'ESSORT et de GECOLIB', un retour de chaque séminaire régional ainsi qu'une présentation des contenus pour les séminaires à venir.

La rémunération

La rémunération sera de 9 060 euros comprenant :

- L'indemnisation pour la participation aux 6 jours de séminaires nationaux incluant les coûts de déplacement et les coûts d'hébergement et de repas
- L'indemnisation pour la participation aux 6 jours de séminaires régionaux incluant les coûts de déplacement et les coûts d'hébergement et de repas
- L'indemnisation pour la préparation des séminaires régionaux et pour la participation au COPIL

Le dépôt de candidature

Merci de déposer votre candidature avant le 16 février 2020 (CV détaillé + lettre de motivation) à :

contactESSORT@gmail.com

Les entretiens pour les candidats retenus se dérouleront le 05 mars 2020 (après-midi) dans les locaux de l'ARS Bretagne à Rennes

URPS : Unions Régionales des Professionnels de Santé

GECO LIB : Association Régionale pour l'accompagnement des « Groupes d'Exercice COordonné LIBbéraux »

ESSORT : Association régionale « Equipes de Soins et ORganisation Territoriale », branche régionale d'AVEC Santé (ex Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé Pluri-professionnels)